Extrait du OIEau

http://www.oiagua.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/7eme-assemblee-generale-du-reseau

7ème Assemblée Générale du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) - Beyrouth - Liban - 06 - 09 Octobre 2009 Séminaire International sur la gestion des bassins et la coopération dans la région Euro -

Méditerranéenne

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : jeudi 1er janvier 2009

OIEau

Copyright © OIEau

110 délégués venus de 26 pays se sont réunis à Beyrouth (Liban), dans le cadre du Séminaire International sur la gestion des bassins et la coopération dans la région Euro – Méditerranéenne et de la 7ème Assemblée Générale du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB), afin de définir les actions concrètes les mieux appropriées à conduire pour atteindre les objectifs d'une gestion intégrée et participative des ressources en eau douce de surface et souterraine et des zones côtières qui leur sont liées, dans la région Méditerranéenne.

Cet événement avait lieu à l’invitation du Ministère Libanais de l'Energie et de l'Eau (Direction Générale des Ressources Hydrauliques et Electriques) et de l’Office National du Litani (ONL).

M. Fadi Comair, Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques (Liban) a été choisi comme nouveau Président du REMOB. L’Assemblée Générale a exprimé sa grande reconnaissance envers M. Walter Mazzitti (Italie), Président du REMOB 2007-2009, pour son grand succès pendant la Présidence du réseau.

M. Laszlo Kothay, Président Mondial du RIOB, a conclu les travaux avec M. Selim Catafago, Président de l’ONL.

Le REMOB compte 34 membres de 17 pays méditerranéens différents.

Le séminaire a été structuré autour de trois tables rondes thématiques : Eau et Agriculture dans les Plans de Gestion des Bassins Méditerranéens, Adaptation au Changement Climatique et Economies d’Eau et Utilité des Outils de la DCE sur l’Eau dans les Pays Méditerranéens non-Membres de l’Union Européenne.

Lors du séminaire, les conclusions de la Conférence Ministérielle Euro-Méditerranéenne sur l'Eau (décembre 2008, Mer Morte, Jordanie) ont été rappelées ainsi que le processus en cours de préparation d'une Stratégie à long terme sur l'Eau pour la Méditerranée, qui pourrait être approuvée à l'occasion de la prochaine Conférence Ministérielle Euro-Mediterranéenne sur l'Eau (avril 2010 à Barcelone, en Espagne).

Les délégués à l'Assemblée Générale ont invité le Président sortant italien et le nouveau Président libanais du REMOB, avec l'appui du Secrétariat Technique Permanent espagnol, à transmettre "la Déclaration de Beyrouth" au Groupe des Experts de l’Eau de l'Union pour la Méditerranée, responsable de l'élaboration du projet de Stratégie Méditerranéenne pour l'Eau.

DÉCLARATION DE BEYROUTH

Les délégués ont réaffirmé que les ressources en eau douce sont limitées et menacées partout en Méditerranée et que l’amélioration de leur gouvernance est une des clefs essentielles du développement durable.

Les objectifs du Millénaire pour l’eau potable et l’assainissement ne pourront être atteints que si des progrès significatifs sont accomplis simultanément pour introduire une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), organisée à l’échelle pertinente des bassins.

En particulier, davantage d’accords de coopération doivent être initiés, signés ou confortés entre les pays riverains des bassins transfrontaliers.

Lorsqu’elles existent, des Commissions Internationales ou Organismes similaires permettent un meilleur dialogue, l'échange des informations utiles, la résolution de conflits, le partage des bénéfices d’une meilleure gestion commune et le renforcement de la coopération transfrontalière.

L’eau et l’agriculture dans les plans de gestion des bassins méditerranéens

L’agriculture méditerranéenne est soumise à de fortes contraintes qui ne se limitent pas aux zones arides et

Copyright © OIEau

semi-arides des pays du sud et de l’est. La moindre disponibilité de la ressource en eau, la perte de terres arables et la baisse de fertilité des sols viennent compromettre les capacités de cette agriculture à répondre aux enjeux de sécurité alimentaire d’une population en croissance rapide.

Le Bassin Méditerranéen est aussi l’une des régions les plus vulnérables aux impacts annoncés du changement climatique.

L’agriculture y sera l’un des secteurs économiques les plus affectés. Il est donc impératif d’intégrer l’agriculture pluviale et irriguée dans les Plans de Gestion des bassins méditerranéens. Il faut produire plus et mieux en utilisant moins d’eau.

Economiser l’eau

Il est nécessaire d’identifier les solutions les plus économes en eau : la gestion de la demande en eau, une meilleure efficience, la mobilisation des eaux usées épurées non-conventionnelles et la réutilisation de l’eau sont des priorités.

Les synergies entre l’eau et l’énergie sont à encourager.

Le RIOB recommande de mettre en place un dispositif de modernisation des pratiques agricoles, permettant des économies d’eau par une bonne diffusion de l’innovation, grâce à l’éducation, la formation, la recherche et le développement.

Améliorer la gouvernance et le financement de l’eau

Le transfert de gestion des périmètres irrigués aux groupements d’irrigants permet d’améliorer en particulier les fonctions d’exploitation et de maintenance et d’adapter au mieux les quantités d’eau allouées aux besoins réels.

Il faut appuyer le développement de modes de concertation participatifs, les multi-usages de l’eau, le renforcement des structures de gestion des systèmes d’irrigation collectifs et l'organisation collective des agriculteurs.

Il est impératif de mettre en place des mécanismes de financement et de péréquation nationaux et locaux, reconnaissants le principe de solidarité entre les utilisateurs de l'eau dans chaque bassin. Il est tout aussi important de faciliter l’accès des agriculteurs aux financements par micro-crédits.

Protéger les ressources naturelles : eau, sols, écosystèmes

Le RIOB recommande que les pratiques agricoles soient adaptées pour limiter les risques de pollution, tant au niveau de la fertilisation que de l’utilisation des produits phytosanitaires. En Méditerranée, les terres arables sont limitées et doivent être conservées.

Adapter la gestion de l’eau au changement climatique

Il est désormais admis que le changement climatique aura comme effets l’augmentation de la fréquence et de l’intensité des phénomènes extrêmes (inondations, sécheresse, …) avec des conséquences marquées en Méditerranée.

La Région Méditerranéenne étant parmi les plus vulnérables, il est indispensable de travailler à l’adaptation des politiques de Gestion des Ressources en Eau et notamment d’évaluer rapidement, selon divers

Copyright © OIEau

scénarios, les conséquences hydrologiques et agronomiques de ces changements.

Il faut élaborer des Plans de Gestion des Risques de sécheresse et d’inondation dans les bassins, pour anticiper les effets des changements climatiques et intégrer des mesures coordonnées dans les Plans de Gestion des Bassins.

Une réflexion à tous les niveaux sur la gestion du risque devrait être lancée.

Utilité des outils de la DCE dans les Pays méditerranéens non-membres de l’UE

Pour la première fois dans l’histoire, 29 Pays Européens se sont engagés à gérer conjointement leurs ressources en eau à l’échelle des bassins nationaux ou transfrontaliers.

La Directive-Cadre sur l’Eau (DCE) peut inspirer d'autres pays du monde, car elle introduit des principes de bonne gouvernance d’application universelle.

Elle ne peut pas être exportée comme telle mais son approche, ses principes et ses outils sont transférables : la caractérisation de l’état initial et le développement du monitoring, la formulation de Plans de Gestion et de Programmes de Mesures par bassin, la définition des indicateurs et des référentiels communs pour la gestion des données, l'introduction du principe de recouvrement des coûts, la participation des acteurs et du public…

En Méditerranée, un renforcement des ressources financières et humaines est nécessaire pour tester la mise en application des principes de la DCE dans des bassins pilotes.

Connaissance de la ressource et investissements : deux priorités

L’initiative d'un groupe de Pays Méditerranéens pour renforcer leurs Systèmes Nationaux d'Information sur l'Eau, harmonisés au niveau régional, répond à un besoin plus général des décideurs pour faciliter la mise en oeuvre de la future Stratégie Méditerranéenne de l’Eau.

Les besoins en investissement dans le secteur de l’eau sont très importants.

Le financement du secteur exigera une combinaison de redevances, de tarifs et de transferts financiers et un effort constant pour se doter de stratégies de financement durable.

Un recouvrement réaliste des coûts est à rechercher. Les tarifs devraient être différenciés en fonction des conditions locales et des possibilités de paiement.

Les questions économiques, fiscales et juridiques liées au développement de ressources en eau non-conventionnelles devraient être traitées d'une manière systématique et à long terme.

Renforcer l’action et soutenir la création des organismes de bassin en Méditerranée !

Les délégués demandent que l’Aide Publique au Développement, bi ou multilatérale, et les programmes consacrés à l’eau par les Organisations de Coopération Internationale soient réorientés pour soutenir des projets visant la réalisation concrète d’actions concertées répondant aux principes ci-dessus, au niveau de chaque bassin, ainsi que l’expérimentation, l’évaluation et l’échange de savoir-faire dans ces domaines.

Ils soulignent aussi le grand intérêt des jumelages entre Organismes de Bassin Méditerranéens et Européens, comme moyen efficace de diffusion des expériences acquises sur le terrain.

Copyright © OIEau